

Termes De Référence Pour l'élaboration d'un guide sur le Suivi du VIH dirigé par les communautés (CLM)

1. Contexte et justification

Le suivi du VIH dirigé par la communauté (ou Community-Led Monitoring, en anglais, CLM) est un mécanisme de redevabilité dans la riposte au VIH à différents niveaux. Ce mécanisme est dirigé et mis en œuvre par des organisations communautaires locales regroupant des personnes vivant avec le VIH, des réseaux de populations clés, d'autres groupes touchés par le VIH et d'autres entités communautaires.

La stratégie du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme soutient ce mécanisme (CLM) qui consiste à contrôler l'efficacité, la qualité, l'accessibilité et l'acceptabilité des programmes et des services de santé que les communautés reçoivent. Ce CLM permet aux communautés de collecter et analyser des données sur la qualité et l'accès aux services VIH afin d'améliorer les programmes et renforcer la redevabilité.

En Tunisie, des efforts ont été initiés par le CCM avec l'appui du Fonds mondial afin de mettre en place ce CLM, mais ce mécanisme n'a pas encore évolué nécessitant une structuration renforcée en matière d'outils, d'analyse de données et d'intégration dans les processus décisionnels.

C'est dans le cadre du renforcement des systèmes communautaires et de la mise en œuvre du Community-Led Monitoring (CLM) en Tunisie, le CCM recrute un(e) consultant(e) pour élaborer un guide national sur ce système et former les acteurs concernés. Cette mission vise à structurer, harmoniser et opérationnaliser le suivi communautaire afin d'améliorer la qualité des services VIH et renforcer la redevabilité.

2. Objectifs de la mission

Objectif général : Mettre en place un guide national CLM et assurer son appropriation par les acteurs concernés.

Objectifs spécifiques :

- Analyser les pratiques existantes ;
- Développer un cadre méthodologique CLM ;
- Élaborer un guide opérationnel ;
- Concevoir des outils standardisés ;
- Former les parties prenantes ;
- Proposer un plan de mise en œuvre.

3. Méthodologie attendue

Le consultant adoptera une approche participative basée sur :

- La consultation des parties prenantes ;
- L'analyse documentaire ;
- La co-construction avec les communautés ;
- L'alignement sur les standards internationaux ;
- Une validation progressive des livrables.

4. Principales tâches

Le(a) consultant(e) aura à conduire les activités suivantes sous le pilotage de bureau du CCM /Secrétariat du CCM :

- Explorer la documentation existante du Fonds mondial et du CCM en la matière.
- Organiser des rencontres préparatoires avec le secrétariat du CCM.
- Organiser des entretiens avec les parties prenantes y compris les communautés.
- Intégrer les commentaires.

- Développer les outils nécessaires.
- Rédiger un guide.
- Proposer un agenda de l'atelier de formation sur le Guide CLM.
- Mettre à disposition de l'atelier des supports pédagogiques.
- Animer un atelier de formation sur le guide CLM.
- Fournir un rapport final comportant des recommandations et un plan de mise en œuvre.

5. Résultats attendus et livrables

Au terme de cette mission, il est attendu du (de la) consultant(e) les résultats suivants :

- Une note méthodologique au démarrage de la consultation.
- Un rapport d'analyse.
- Un Guide CLM validé.
- Un Kit d'outils (collecte, analyse, reporting).
- Un Plan de déploiement.
- Une formation sur le guide réalisée.
- Un rapport final sur la mission comportant un rapport sur le déroulement de l'atelier ainsi que des recommandations.

6. Qualifications et expériences requises

Le(la) consultant(e) doit remplir les conditions ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en santé publique, sciences sociologiques ou l'équivalent;
- Avoir une expérience professionnelle de 5-10 ans ;
- Avoir une expertise confirmée en CLM / suivi-évaluation.
- Une connaissance des modalités de fonctionnement du Fonds mondial et des dernières directives liées au fonctionnement des CCM, est souhaitée
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle avec une parfaite maîtrise du français et l'arabe. La connaissance de l'anglais sera un plus.
- Avoir une expérience associative avérée (5 années au minimum).
- Une expérience dans la lutte contre le VIH/sida constitue un atout.
- Avoir un esprit et des capacités de travail en équipe.

7. Rémunération et durée de la mission

- *Le budget de cette consultation est déjà précisé dans la subvention du CCM «TUN-CFUND-2408 » pour l'année 2026.*
- *Les honoraires du consultant sont fixés par le Budget du CCM et sont d'un montant global Brut équivalent à 9000 DT (neuf mille dinars tunisiens).*
- *Ledit montant sera soumis à une retenue à la source, selon la réglementation en vigueur.*
- *Le paiement des honoraires se fera après la remise du rapport de mission, la formation sur ce guide et sa validation par le CCM.*

La durée de cette consultation est fixée à 20 jours effectifs, avec une extension possible jusqu'à 35 jours.

8. Critères de sélection :

- Les candidats seront évalués au regard des procédures du CCM (manuel des procédures) et sur la base de leur qualification et expérience.
- Le comité de sélection examinera les soumissions et leur éligibilité sur la base des termes de référence.
- Les offres financières des soumissions seront également examinées. L'offre la mieux disante sera acceptée et le/e soumissionnaire sera informé/e.

- La grille de sélection sera basée sur les critères suivants notés sur 100 points :
 - Diplôme : 10 points
 - Expérience professionnelle spécifique (minimum 5 ans) dans le domaine d'élaboration des guides : 25 points
 - Expérience en production de rapport et accompagnement des communautés : 20 points.
 - Expertise éprouvée en matière d'analyse des résultats d'un projet (15)
 - Expérience associative avérée (5 années au minimum) : 15 points
 - Connaissance des procédures du Fonds mondial et autres Partenaires Techniques et Financiers : 10 points
 - Une maîtrise parfaite du français écrit et parlé : 5 points.

9. Mode de soumission

Le(a) consultant(e) intéressé(e) devra soumettre un dossier comprenant :

- Un CV personnel, y compris l'expérience acquise dans le domaine recherché
- Une lettre de motivation Des références de missions similaires
- Une brève description de la méthodologie de travail indiquant les différentes étapes d'atteinte des résultats et le chronogramme.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par e-mail à l'adresse suivante :

ccm.tunisie@ccmtunisie.org.tn , en indiquant dans l'objet de l'e-mail le titre : « **candidature pour l'élaboration d'un guide CLM et la formation des acteurs concernés sur ce guide** ».

*Le dernier délai de soumission est fixé au **15 juin 2026 à minuit**.*

Tout dossier incomplet ou soumis après la date limite ne sera pas considéré. Seul(e) le(la) candidat(e) sélectionné(e) sera contacté(e).